MOISSY CRAMAYEL

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
- 7 janvier 2022 -

Signature de la convention NPNRU

Lionel Beffre, Préfet de Seine-et-Marne, délégué territorial de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Michel Bisson, Président de l'agglomération Grand Paris Sud, porteur de projet et Line Magne, Maire de Moissy-Cramayel et leurs partenaires signent mardi 11 janvier la convention du Nouveau programme de Renouvellement urbain de Grand Paris Sud / projet de Moissy-Cramayel (centre-ville / résidence du Parc / Lugny)

MAIRIE DE MOISSY-CRAMAYEL
Service communication
Isabelle AUFFRET : 01 64 88 15 15
i.auffret@ville-moissycramayel.fr

AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD
Direction de la communication
Frédéric REY : 06 20 58 48 79
F.REY@grandparissud.fr

Cette signature acte pour le bailleur Habitat77 la démarche opérationnelle de relogement pour les 195 familles de la Résidence du Parc, sur un patrimoine voué à la démolition, fin 2024.

L'objectif est d'engager une nouvelle dynamique urbaine permettant de favoriser la mixité sociale. La démolition de 195 logements sociaux dégradés appartenant au bailleur Habitat77 est financée à hauteur de 12 millions d'euros par des crédits de l'ANRU et des prêts bonifiés d'Action Logement.

Par ailleurs le secteur de la résidence du Parc est situé à un emplacement stratégique vis-à-vis du centre-ville et de l'écoquartier, offrant ainsi la possibilité de positionner une nouvelle entrée de centre-ville ainsi qu'une opportunité pour diversifier les fonctions urbaines en lien avec l'ilot Rosenfeld en proximité directe.

Les prochaines étapes sont les suivantes :

- le relogement qualitatif des familles (qui a déjà débuté) par le bailleur Habitat77 en lien avec la ville
- le travail partenarial sur le devenir du foncier, à terme, de la résidence du parc
- la démolition du patrimoine au plus tard à la fin de l'année 2024

Dans le cadre du programme de renouvellement urbain engagé sur le quartier prioritaire depuis 2016, la future démolition de ce patrimoine emblématique pour la ville et les Moisséens ne doit pas faire oublier les nombreux aménagements urbains déjà menés ou en cours, que ce soit sur les espaces publics ou privés, financés par la ville et ses partenaires, ainsi :

- l'aménagement d'un nouveau cœur de ville plus fonctionnel et attractif (crédits agglomération GPS et ville)
- l'avancement de vitrines de commerçants avec le bailleur commercial pour soutenir le commerce de proximité (crédits SODES)
- la réhabilitation très conséquente du groupe scolaire de Lugny (crédits Ville, Etat et Région)
- les réhabilitations sur fonds propres des bailleurs sociaux 1001 Vies Habitat, Trois Moulins Habitat et Valophis.

Des requalifications qui ont toujours été menées dans le cadre de démarches de concertation avec les habitants, avec comme porte d'entrée la Maison des Projets située en cœur de ville.